

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis-Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Téléphone : +251 115 517 700 Fax : +251 115 517844  
Site Internet: [www.au.int](http://www.au.int)

---

ST12348

**DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE  
ET DE LA TECHNOLOGIE**

**SIXIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA  
CONFÉRENCE DE L'UA DES MINISTRES  
DE L'ÉDUCATION (COMEDAF)  
21-25 AVRIL 2014  
YAOUNDÉ (CAMEROUN)**

**AU/MIN/EDUC/Rpt(V)**

**RAPPORT  
RÉUNION DES MINISTRES**

**RAPPORT DE LA RÉUNION DES MINISTRES  
COMEDAF VI  
21-25 AVRIL 2014**

**Introduction**

1. La sixième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine des ministres de l'Éducation (COMEDAF VI) s'est tenue à Yaoundé (Cameroun) du 22 au 25 avril 2014. La COMEDAF VI a commencé par la réunion des hauts fonctionnaires tenue du 22 au 23 avril, suivie par une réunion du Comité ministériel de la Conférence panafricaine sur la formation continue des enseignants (PACTED) le 24 avril/Les ministres se sont réunis le 25 avril pour examiner le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires. Ils ont adopté d'importantes recommandations sur l'éducation en tant qu'outil pour la réalisation de la Renaissance africaine et de la Vision 2063 de l'Afrique. Un nouveau Bureau de la COMEDAF VI a été élu pour assurer l'interface avec le nouveau Comité technique spécialisé de l'UA (CTS) en charge de l'éducation, de la science et de la technologie.

**Participation**

2. Les États membres suivants ont participé à la réunion : Algérie, Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Tchad, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Libye, Lesotho, Mali, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie et Zambie.

- a. la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) était la seule Communauté économique régionale présente à la réunion.
- b. Les Institutions spécialisées de l'UA suivantes ont également participé à la réunion: le Centre international des Filles et des Femmes en Afrique (CIEFFA), l'Académie africaine des Langues (ACALAN), le Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Agence du NEPAD).
- c. Les partenaires suivants ont participé à la réunion: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Association des Universités africaines (AUA), Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA), Banque africaine de développement (BAD), Centre pour l'enseignement des mathématiques et de la technologie en Afrique (CEMASTE), Union européenne (UE), Université virtuelle africaine (UVA) et Conseil africain pour l'enseignement à distance (ACDE).

**POINT 1: Séance d'ouverture**

3. Son Excellence Mme Youssouf Hadidja Alim, ministre de l'Éducation de base du Cameroun, en tant que Vice-présidente de la COMEDAF V, a présidé la réunion puisque le ministre de l'Éducation du Nigéria n'était pas présent. La ministre a prononcé l'allocution d'ouverture. Elle a souhaité la bienvenue aux participants et a ensuite déclaré la réunion ouverte.

4. S.E. Dr Martial De Paul Ikounga, Commissaire de l'UA en charge des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie (RHST), dans ses observations d'ouverture a rappelé les progrès que les hauts fonctionnaires ont réalisés dans la promotion de l'éducation sur le continent.

5. Le représentant du ministre de l'Éducation de la République fédérale du Nigéria, Président sortant de la COMEDAF V a salué le travail que le gouvernement du pays hôte, le Cameroun, a accompli. Il a rappelé les domaines prioritaires du Plan d'action de la 2e Décennie de l'éducation en Afrique et a brièvement rendu compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre au cours des deux dernières années.

**POINT 2 : Présentation et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**

6. L'ordre du jour et le programme de travail ont été adoptés sans amendement.

**POINT 3 : Élection du Bureau de la COMEDAF VI**

7. Le Bureau de la COMEDAF VI a été élu, comme suit :

- i. Président - Région de l'Afrique centrale - Cameroun
- ii. Rapporteur - Région de l'Afrique de l'Ouest - Nigeria
- iii. 1<sup>er</sup> Vice-président - Région de l'Afrique australe - Angola
- iv. 2e vice-président - Région de l'Afrique du Nord - Mauritanie
- v. 3e vice-président - Région de l'Afrique de l'Est - Tanzanie

8. S.E. Mme Youssouf Hadidja Alim, ministre de l'Éducation de base du Cameroun a exprimé sa gratitude pour l'honneur qui lui a été fait de présider la COMEDAF VI. La ministre a déclaré que l'objectif principal du Cameroun est la recherche de l'excellence, l'intégration efficace et la présentation des progrès de l'éducation sur le continent. Elle s'est félicitée de la qualité des recommandations formulées par les hauts fonctionnaires en collaboration avec le Secrétariat de la réunion. La ministre a souligné le rôle crucial de l'éducation pour la compétitivité future de l'Afrique. Elle a souligné que 2015 verra la fin des OMD et de la 2e Décennie de l'éducation, ainsi que la nécessité d'une Décennie réaliste pour l'Agenda post 2015. La ministre a également souligné la nécessité d'élaborer des programmes pour la formation des enseignants à tous les niveaux. Elle a informé les participants du Plan 2035 du gouvernement du Cameroun, et a souligné le rôle de l'éducation dans le développement du capital humain. Enfin, la ministre a mentionné plus particulièrement l'Université panafricaine (UPA) qui a un institut au Cameroun et qui est un pôle d'excellence dans le domaine de l'éducation sur le continent et a indiqué que le gouvernement du Cameroun espère accueillir le Rectorat. La ministre a invité tous les États membres à soutenir et à s'approprier l'UPA.

#### **POINT 4: Présentation de l'Agenda 2063**

9. Le Directeur des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie, Dr Abdul-Hakim Elwaer, a présenté l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Il a indiqué que la 22e session ordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA en janvier 2014 a examiné le cadre de l'Agenda 2063, et a demandé à la Commission de l'UA de le finaliser et de le soumettre au Sommet de juillet 2014, après discussion avec les parties prenantes. L'Agenda 2063 est un plan stratégique qui fournit un espace politique aux États membres pour poursuivre les actions individuelles et collectives afin de réaliser la Vision de l'Union africaine. L'Agenda 2063 est un appel à toutes les couches de la société africaine pour qu'elles travaillent ensemble pour construire un avenir et un destin communs axés sur l'égalité entre les hommes et les femmes, l'autonomisation des femmes, la paix et la sécurité, entre autres droits. L'Agenda 2063 vise à traduire la vision en étapes et objectifs concrets permettant à l'Afrique de rester pleinement engagée envers les idéaux. Dr Elwaer a conclu que la COMEDAF VI, comme les autres réunions ministérielles, permet aux ministres d'apporter leurs contributions qui seront prises en compte dans l'Agenda 2063, avant qu'il ne soit finalisé.

#### **Discussions sur la présentation**

10. Les ministres ont noté que la réalisation de la Vision de l'Afrique nécessiterait que l'éducation occupe une place centrale, et ont appelé au renforcement de la dimension « éducation » dans le document de l'Agenda 2063.

11. Les ministres ont demandé l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre de l'Agenda.

12. Le rôle clé des CER a été réaffirmé et leur importance en tant que maillon important de la chaîne a été soulignée comme étant une question essentielle à prendre en compte afin d'assurer la réalisation de la Vision 2063.

13. Enfin, les ministres ont approuvé le document tel qu'amendé.

#### **POINT 5: Présentation de l'Histoire générale de l'Afrique**

14. Dr Firmin Matoko, le Représentant de l'UNESCO auprès de la Commission de l'UA a rappelé la recommandation de la 5e session de la COMEDAF (Abuja, 2012) de créer un fonds pour soutenir la mise en œuvre de l'«Utilisation pédagogique du projet de l'Histoire générale de l'Afrique (HGA), et a lancé un appel pour la mise en œuvre de la décision par les États membres.

#### **POINT 6: Présentation de la proposition de l'ADEA**

15. M. Dzingai Mutumbuka, Président du Conseil d'Administration de l'ADEA, dans sa présentation, a lancé un appel aux États membres pour qu'ils accroissent leur soutien à l'ADEA, en augmentant leurs contributions de 2500 dollars EU à au moins 10.000 dollars EU par an. Il a également lancé un appel pour qu'un plus grand nombre d'États membres deviennent membres à part entière de l'ADEA et pour que les contributions soient d'au moins 50.000 dollars EU par an.

#### **POINT 7: Présentation du rapport sur la Stratégie continentale de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (TVET)**

16. Dr Elwaer, Directeur des HRST a présenté la nouvelle Stratégie continentale de la TVET. Il a également fourni des informations sur la TVET en notant que l'UNESCO et la BAD ont apporté leur soutien à certaines CER et à certains pays en établissant un cadre de mise en œuvre de la TVET. Il a mentionné les programmes post conflit de la TVET au Libéria, au Congo-Brazzaville et au Burundi. Dr Elwaer a souligné que la nouvelle Stratégie de la TVET a été élaborée en tant que l'un des outils les plus importants pour relever les défis de l'emploi des jeunes.

#### **Discussion sur la présentation**

17. Au cours des débats qui ont suivi, les points suivants ont été soulignés.
- i) Il est nécessaire que les États membres augmentent le financement public pour la TVET.
  - ii) Les Centres de TVET ont des programmes d'enseignement divers et il est nécessaire d'avoir des normes de formation et des cadres de qualification pour assurer la qualité et la pertinence.
  - iii) Les États membres devraient partager et échanger leurs expériences en matière de TVET et favoriser la mobilité des formateurs entre les différents pays.
  - iv) La TVET devrait être une composante de l'Agenda 2063, puisque c'est un important instrument pour le développement des compétences, l'autonomisation des jeunes et le développement économique et social.
  - v) Les ministres ont approuvé la nouvelle Stratégie de la TVET telle que présentée.

#### **POINT 8: Examen du Rapport de la réunion des hauts fonctionnaires de la COMEDAF VI**

18. Le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires de la COMEDAF VI a été examiné et adopté par les ministres. Les ministres ont également examiné les décisions contenues dans le rapport et les ont recommandées telles que figurant au paragraphe 27 ci-dessous.

### **POINT 9: Présentation des Comités techniques spécialisés**

19. M. Alimamy Sesay, Juriste principal représentant le Bureau du Conseiller juridique de l'Union africaine a fait une présentation sur la nature, le caractère et l'opérationnalisation des Comités techniques spécialisés (CTS). Il a indiqué que les CTS sont investis de pouvoirs de prise de décision au sein de la structure de l'Union africaine. Il a également indiqué que le secteur de l'éducation relèvera du CTS en charge de l'éducation, de la science et de la technologie. Il a indiqué qu'il y a actuellement 14 CTS, lesquels devraient être fonctionnels d'ici à la fin 2015. Le Bureau de la COMEDAF VI présidera la transition vers le CTS.

### **POINT 10: Date et lieu de la prochaine réunion dans le cadre du CTS**

20. Il a été décidé de tenir la première réunion du Comité technique spécialisé en charge de l'éducation, de la science et de la Technologie dans le dernier trimestre de 2014.

### **POINT 11: Présentation et adoption des recommandations et décisions de la COMEDAF VI**

21. Les recommandations et décisions de la COMEDAF VI ont été examinées et dûment adoptées. Il est à noter que l'Algérie a émis des réserves sur «l'article xxi.»

### **POINT 12: Séance de clôture**

22. S.E. Dr Martial De-Paul Ikounga a remercié les participants pour leur contribution. Il a ensuite déclaré la session close.

### **RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DE L'UNION AFRICAINE**

23. Après les discussions et les présentations, les ministres ont adopté ce qui suit en tant que recommandations de la COMEDAF VI:

- i. Assurer la mise en œuvre des recommandations de la COMEDAF V;
- ii. Demander aux CER de tout mettre en œuvre pour participer aux réunions de la COMEDAF; de soumettre dans les meilleurs délais les rapports de suivi sur l'éducation; et de renforcer leur bureau d'éducation afin d'assurer le suivi des activités du secteur de l'éducation dans leurs États membres;
- iii. Demander au Bureau de la COMEDAF VI de suivre la mise en œuvre des décisions et recommandations; et de faire rapport sur les progrès accomplis et les défis rencontrés à la prochaine réunion du CTS;

## Concernant le Plan d'action de la 2e Décennie de l'Éducation

- iv. Demander aux États membres de procéder à une auto-évaluation de leur mise en œuvre du Plan d'action de la 2e Décennie de l'Éducation pour l'Afrique dans leurs pays respectifs. La Commission de l'UA doit élaborer le cadre et les outils nécessaires pour cet exercice; assurer le suivi de l'évaluation finale et élaborer une nouvelle stratégie décennale pour l'éducation conformément aux aspirations et aux attentes des citoyens africains et à l'Agenda 2063;
- v. Promouvoir les TIC, l'apprentissage en ligne et l'apprentissage ouvert à distance et les médias à tous les niveaux de l'éducation afin de renforcer leur contribution à l'amélioration de l'accès équitable à une éducation appropriée et de qualité;
- vi. Appeler à un financement accru pour le renforcement des capacités de l'Observatoire africain pour l'Éducation, et des capacités des États membres en matière de collecte de données fiables, d'analyse des politiques et d'établissement des rapports;
- vii. Appeler à un soutien accru en ce qui concerne les programmes d'enseignement et les matériels didactiques et d'apprentissage pour assurer la pertinence, la capacité d'adaptation et l'équilibre entre les garçons et les filles;
- viii. Réaffirmer que les gouvernements nationaux doivent allouer au moins 6% du PIB et 20% du budget national à l'éducation pour soutenir les systèmes d'éducation;
- ix. Demander que la position africaine commune sur l'Agenda post 2015 comporte un chapitre distinct sur l'avec des indicateurs clairs et des objectifs mesurables et assortis d'un calendrier et alignés sur la vision de l'UA; et que le cadre stratégique global tienne compte de la position africaine commune;
- x. Accepter que la Convention d'Arusha révisée soit déposée auprès de l'UNESCO, qui en sera la seule dépositaire, et demander aux États membres de signer et de ratifier la Convention afin de promouvoir la reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires sur le continent; et de promouvoir l'élaboration d'un Cadre panafricain d'homologation et d'assurance de la qualité;
- xi. Demander à la Commission de mobiliser toutes les parties prenantes au développement de l'éducation en Afrique aux niveaux national, régional et continental, en collaboration avec les États membres, les CER et les agences de développement de l'éducation afin de :
  - a. Soutenir l'éducation en Afrique
  - b. Conduire une évaluation finale du Plan d'Action de la Deuxième Décennie de l'Éducation pour l'Afrique
  - c. Élaborer une Stratégie décennale de l'Éducation dans le cadre général de l'Agenda 2063 de l'Afrique

Demander en outre à la Commission de présenter le Projet de Stratégie au Sommet de l'UA.

### **Concernant l'Université panafricaine**

- xii. Demander à la Commission de l'UA de prendre rapidement contact avec la région de l'Afrique australe pour accélérer la désignation du pays hôte qui abritera l'Institut des Sciences spatiales de l'UPA, et de soumettre le nom au Sommet de juillet 2014 de l'UA;
- xiii. Demander à la Commission de prolonger la date limite pour les candidatures pour abriter le Rectorat de l'UPA;
- xiv. Demander en outre à la Commission d'identifier une éminente personnalité africaine ayant un profil universitaire et social remarquable pour occuper le poste de Président du Conseil de l'UPA, et servir de parrain ou de sponsor, afin d'améliorer l'image de l'UPA et d'attirer des ressources. Dans cette perspective, il est nécessaire d'amender l'article du Statut de l'UPA sur la nomination du Président et du Vice Président du Conseil de l'UPA;
- xv. Demander au Bureau de la COMEDAF VI de prendre la liste des candidats présélectionnés pour le Conseil de l'UPA, de désigner un candidat par région et de soumettre les noms à la Commission avant le 5 mai 2014, afin que le Sommet de juin 2014 élise le Vice-président du Conseil de l'UPA;
- xvi. Assurer la viabilité de l'Université panafricaine et des principaux programmes de l'éducation de la Commission de l'UA en établissant un mécanisme de financement alternatif avec la participation des États membres afin de réduire la forte dépendance vis-à-vis des donateurs;

### **Concernant le PACTED**

- xvii. Demander à tous les États membres d'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants en tant que condition préalable à une éducation de qualité pour atteindre les objectifs de développement post 2015 et de l'Agenda 2063 de l'Afrique; et à accorder une attention particulière à la place de l'enseignant dans le système de l'éducation en Afrique;
- xviii. Soutenir la création de centres régionaux de perfectionnement des enseignants en SMT qui repose sur le modèle du CEMASTEAM;

### **Concernant la TVET**

- xix. Adopter la Stratégie de l'Union africaine pour la TVET et inviter les États membres à renforcer leur soutien à l'enseignement technique et à la formation professionnelle puisqu'ils sont essentiels pour le développement des compétences des jeunes pour promouvoir l'innovation, l'entrepreneuriat et l'employabilité; et à rendre la stratégie nationale pour la TVET conforme à la stratégie continentale pour la TVET en vue d'une plus grande efficacité;



- xx. Demander que soit développée la reconnaissance mutuelle des diplômes et certificats de TVET aux niveaux régional et continental pour promouvoir la comparabilité des qualifications et l'employabilité et la mobilité intra-africaine;

### **Concernant l'Histoire générale de l'Afrique**

- xxi. Inviter de nouveau les États membres à contribuer à la création d'un Fonds pour la mise en œuvre de l'utilisation à des fins pédagogiques du projet d'Histoire générale de l'Afrique (GHA) et demander à la Commission de l'UA et à l'UNESCO d'élaborer les modalités de fonctionnement du Fonds et de présenter une proposition technique à la prochaine réunion du Bureau de la COMEDAF;
- xxii. Encourager les États membres à intégrer l'Histoire générale de l'Afrique dans les programmes scolaires et universitaires pour promouvoir l'identité africaine dans l'esprit du panafricanisme et de la Renaissance africaine;

### **Concernant l'Agenda 2063**

- xxiii. Demander que l'éducation soit suffisamment prise en compte dans l'Agenda 2063 de l'Afrique. Les États membres devraient plaider pour l'intégration des domaines prioritaires de l'éducation;

### **Concernant l'ADEA**

- xxiv. Soutenir la demande de l'ADEA pour un accroissement du soutien des États membres, compte tenu du rôle fondamental que l'ADEA joue dans le développement de l'éducation et de la formation en Afrique;

### **Enfin**

- xxv. Demander aux partenaires internationaux et aux organismes internationaux d'aligner leurs programmes de soutien aux présentes recommandations de la COMEDAF VI.